

Le magazine de votre communauté de communes

mag'

JUILLET 2024 — #01



CHABLIS
VILLAGES & TERROIRS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.3cvt.fr



Sommaire

Votre Communauté de communes4

- Vos élus
- En chiffres
- Organigramme des services

Budget.....8

- Budget Principal
- Budgets Annexes
- Fond de concours

La 3CVT soutient ses communes.....12

- Formation
- Espaces France Services
- Énergies renouvelables

Développement économique..13

- Visites d'entreprises
- Aide à l'immobilier d'entreprise

Environnement.....14

- Compostage individuel et collectif
- Tricycle

Santé.....17

- Une vision à 360
- Transport Lucy

Sport.....18

- Retour en images de la Journée Ensemble vers 2024
- Passage de la flamme à Chablis

École de musique et danse.....19

Enfance-jeunesse.....20

- Relais Petite Enfance
- Crèches
- Centres de loisirs

Tourisme.....22

Assainissement.....23

- Eau potable



MAC' COMMUNAUTE DE COMMUNES CHABLIS VILLAGES ET TERROIRS - JUILLET 2024

Directeur et rédacteur de la publication : Etienne Boileau • Conception graphique : Accessprint • Impression : Imprimerie BARRÉ, imprimé sur papier PEFC
Rédaction : Yann Frediani • Tirage : 7 100 ex. • Crédits photos : Service communication Communauté de Communes Chablis Villages & Terroirs.



édito



Chères habitantes et chers habitants,



C'est avec une immense fierté que nous vous présentons le tout premier numéro de notre magazine communautaire. À travers ces pages, nous souhaitons vous faire découvrir les compétences qui sont les nôtres et vous faire partager les projets que nous avons menés ces derniers mois pour améliorer durablement votre cadre de vie et le dynamisme de notre territoire. Soucieux de notre responsabilité environnementale, nous avons déployé sur l'ensemble de notre communauté de communes un vaste programme de gestion des déchets. Outre la mise en place du tri sélectif, nous poursuivons l'installation de composteurs collectifs dans les villages volontaires. Parallèlement, nous encourageons activement les habitants à adopter ces bonnes pratiques écologiques en leur distribuant des composteurs individuels à prix réduits.

L'accès à la santé constitue également une priorité essentielle. Nous poursuivons les améliorations possibles de nos trois maisons de santé, en lien avec les praticiens, pour favoriser le maintien des équipes médicales. Bien que de compétence de l'État, nous finançons un cabinet de recrutement de médecins pour Vermenton, et réfléchissons à des solutions de salariat.

Nous nous sommes doté d'un second véhicule de transport à la demande pour améliorer la mobilité des personnes âgées ou à mobilité réduite vers les cabinets médicaux sur l'ensemble du territoire.

Nous poursuivons pour nos jeunes nos efforts d'offre éducative et de loisirs. Outre la rénovation de bâtiments d'accueil en cours, nous avons lancé le marché de construction de la nouvelle crèche du secteur Nord en permettant d'augmenter son nombre de places. Nous avons également développé un programme

d'activités périscolaires et extrascolaires particulièrement étoffé, axé sur la culture, comme le projet « orchestre à l'école », ou le sport avec l'école multisports. Nos jeunes bénéficient ainsi d'un large choix d'options stimulantes pour développer leurs talents et leur curiosité.

Notre Communauté de communes s'emploie résolument à dynamiser son économie, notamment dans le secteur touristique. La réfection complète de la halte nautique de Bazarnes-Cravant et la nouvelle structure d'information touristique sur ce double axe du Canal du Nivernais compléteront l'image et l'offre touristique de notre territoire. L'inventaire des terrains et bâtiments disponibles à vocation économique ainsi que l'agrandissement de la zone d'activité de Maligny vont nous permettre une plus grande offre aux artisans et petites entreprises qui souhaitent s'installer ou s'agrandir sur notre territoire.

L'ouverture d'un nouvel Espace France Services à Chablis va compléter le maillage de l'offre de services aux habitants en complétant celui de Vermenton.

Enfin, deux moments forts en cette année Olympique : le 25 mai à Chablis la journée « Ensemble 2024 » avec la participation de nombreuses associations sportives et culturelles, et le 11 juillet le passage de la flamme Olympique à Chablis.

Vous l'aurez compris, notre collectivité est pleinement mobilisée pour faire de notre Communauté de communes un endroit toujours plus agréable et dynamique à vivre. Soyez assurés que nous poursuivons nos efforts dans ce sens, en nous appuyant sur votre participation et vos précieuses suggestions.

Je vous invite à retrouver toutes ces informations plus en détail à l'intérieur de ce premier magazine. Bonne lecture à tous !

Etienne Boileau,

**Président de la Communauté de communes
Chablis Villages & Terroirs**


**CHABLIS
VILLAGES & TERROIRS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CHABLIS, VILLAGES & TERROIRS

2 RUE DU SEREIN - BP 65

89800 CHABLIS

TÉL : 03 86 18 91 16

WWW.3CVT.FR

Vos élus

Les élus communautaires élisent un bureau composé d'un Président et de 9 Vice-Présidents.e.s.



Patrick GENDRAUD
1^{er} vice-président
Relations extérieures,
mise en œuvre politique
CHABLIS



Jeannine JOUBLIN
2^{ème} vice-présidente
Finances et administration générale
MAILLY-LA-VILLE



Hélène COMOY
6^{ème} vice-présidente
Enfance-Jeunesse
POILLY SUR SEREIN



Chantal ROYER
7^{ème} vice-présidente Santé, actions sociales
et équipements culturels et sportifs
d'intérêts communautaires
LIGNY LE CHATEL



Raymond DEGRYSE
8^{ème} vice-président
Services techniques, travaux, assainissement
VENOUSE

AIGREMONT



Frédéric MONTREYNAUD

BAZARNES



Thierry OLIVIER

BEINES



Jean MICHAUT

BERU



Sébastien PODOR

BESSY SUR CURE



Aurélie LANIO

CARISEY



Pascal ETCHART

CHABLIS



Eliane AUBRON



Jorge GUILHOTO



Marie-José FOURREY



Hélène TREMBLAY

CHEMILLY SUR SEREIN



Gérald VILAIN

CHICHEE



Franck LAROCHE

COURGIS



Bernadette CHANCEL

DEUX RIVIERES (ACCOLAY/CRAVANT)



Alain LOURY



Michèle BARY



Fabien MONCOMBLE



Nicolas CEREZA

FLEYS



Stéphane AUFRERE

FONTENAY PRES CHABLIS



Thierry MOTHE

LA CHAPELLE VAUPELTEIGNE



Jean-Jacques CARRE



Etienne BOILEAU
Président



Damien GAUTHIER
3^{ème} vice-président
Économie, aménagement
du territoire, France Services
MALIGNY



Jean-Dominique FRANCK
4^{ème} vice-président
Mobilité, transports alternatifs, voies douces,
politique du logement et du cadre de vie
VERMENTON



Marie-José VAILLANT
5^{ème} vice-présidente
Tourisme et communication
CHABLIS



Philippe BASTÉ
9^{ème} vice-président Environnement,
gestion des déchets et énergies nouvelles
PREGILBERT



Jérôme CHARDON
Conseiller délégué Efficience des ressources,
mutualisation et groupements d'achats
LIGNY LE CHATEL



Alain DE CUYPER
Conseiller délégué Assainissement
et transfert Eau potable
LIGNY LE CHATEL

LICHERES PRES AIGREMONT



Olivier FARAMA

LIGNORELLES



Marlène PAUTRE

LIGNY LE CHATEL



Ginette QUIVIGER

LUCY SUR CURE



Frédéric MOISELET-PARQUET

MAILLY LE CHÂTEAU



Jean-Michel CODEFROY

MALIGNY



François TURCIN

MERE



Jean-Philippe JACQUOT

NITRY



Jacqueline PERRET

PONTIGNY



Emmanuel MAUFROY



Cédric CHERRIER

PREHY



Marc SCHALLER

ROUVRAY



Charles BERTHOLLET

SAINT CYR LES COLONS



Françoise DOLOZILEK

SAINTE PALLAYE



Marc VALERO

SERY



Sylvie CHALMEAU

TRUCY SUR YONNE



Bernard PARTONNAUD

VARENNES



Aline GALLY

VERMENTON



Denis MAILLARD



Béatrice MAUVAIS



Hervé RATON

VILLY



Jean-Marie FROMONOT

Votre Communauté de communes

En chiffres

36

communes

81

agents

591

Km²

19,5M€

Budget



À Chablis | SIÈGE SOCIAL

2 Rue du Serein – BP 65 - 89800 CHABLIS
Tél : 03 86 18 91 16

- Service Aménagement et Environnement
- Service Communication
- Service Déchets
- Service Enfance-Jeunesse
- Service Finances
- Service Ressources humaines
- Service Transport Lucy

À Maligny | ANNEXE

Rue Jacques Lafarge – 89800 MALIGNY
Tél : 03 86 18 91 16

- Service Assainissement

À Vermenton | ANNEXE

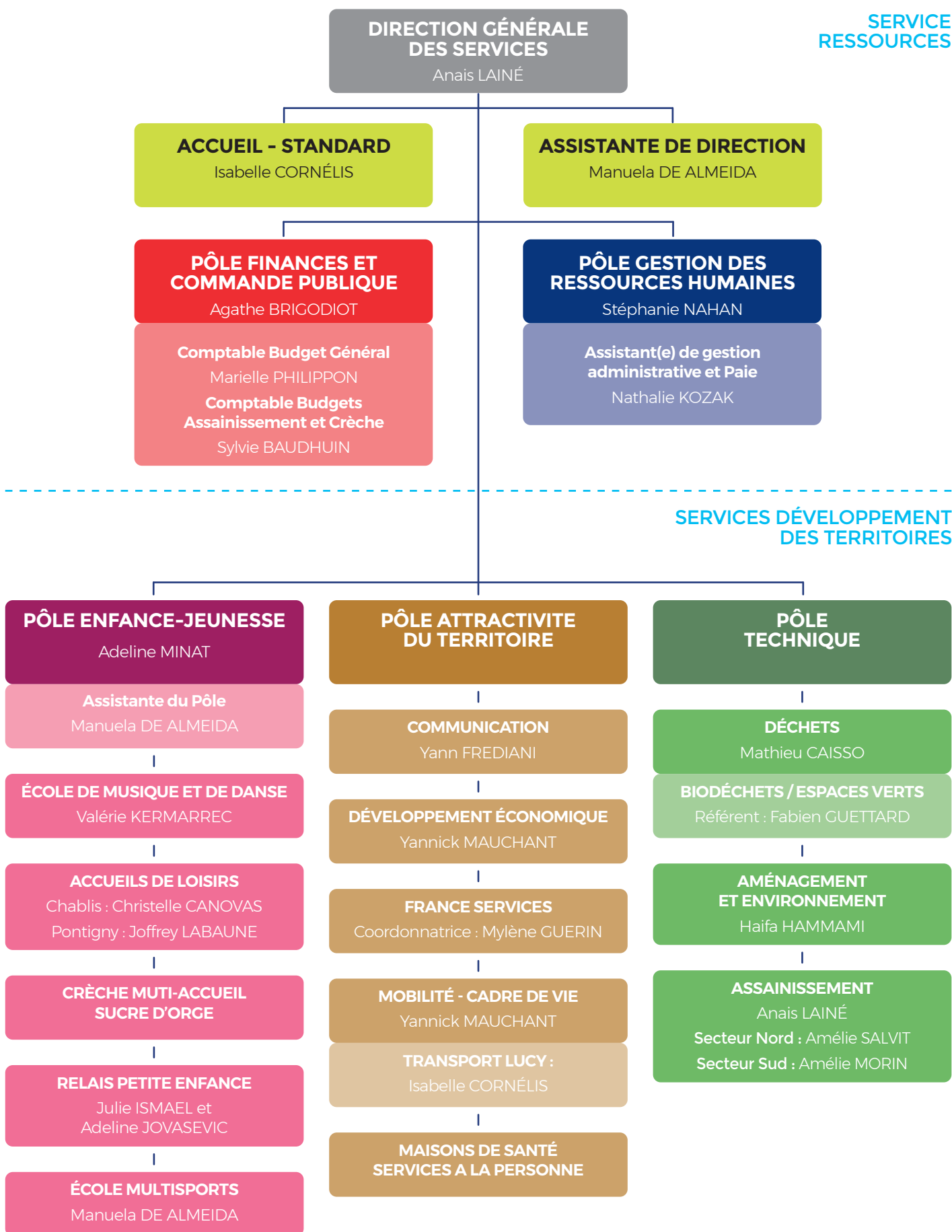
Place Jean Jaurès – 89270 VERMENTON
Tél : 03 86 18 91 16

- Service Développement économique
- Service Habitat, Mobilité et Urbanisme

Un site internet
www.3cvt.fr

Organigramme des services

SERVICE
RESSOURCES



Budgets 2024

Résilience et prudence

Face aux nouveaux enjeux principalement environnementaux, l'augmentation des fluides et les finances publiques mises à rude épreuve, la Communauté de communes se montre résiliente et prudente avec son budget Principal qui s'élève à 13 338 506.57 € en fonctionnement et à 5 951 274.83 € en investissement.

Pour autant, la situation est loin d'être alarmante. Elle est réaliste et tournée vers l'avenir. Faible endettement pour le budget Principal mais plus élevé pour le budget Assainissement, fiscalité stable sur le budget Principal, projets divers, offre de services publics, découvrez ce qu'il faut retenir du budget de la Communauté de communes adopté à la majorité le 28 mars dernier.



Des budgets toujours contraints

Pour assurer l'exercice de l'ensemble de ses compétences, la Communauté de communes Chablis Villages & Terroirs est dotée d'un budget Principal et de 3 budgets annexes : « Assainissement », « Multi- accueil Crèche Sucre d'Orge » et « ZAE Maligny ». Bâties, comme les années précédentes sur les résultats de l'exercice antérieur 2023, les budgets 2024 s'équilibrent de la façon suivante :

- En 2024, le montant total du **budget principal** s'équilibre à **13 338 506.57 €** en fonctionnement et à **5 951 274.83 €** en investissement.
- En 2024, le montant total du **budget assainissement** s'équilibre à **1 970 031.18 €** en exploitation et à **2 494 216.95 €** en investissement.
- En 2024, le montant total du **budget crèche** s'équilibre à **396 423.77 €** en dépenses de fonctionnement et à 16 655 € en investissement.
- En 2024, le montant total du **budget ZAE Maligny** s'équilibre à **117 026.98 €** en fonctionnement et à la même somme en investissement.



Nos politiques publiques au service des habitants

Développement économique :
95 000 €

Aménagement du territoire :
329 500 €

Solidarité intercommunal (fonds de concours) :
315 500 €

BUDGET PRINCIPAL

19 290 000 €

BUDGETS ANNEXES CUMULÉS

5 111 000 €

Les principales recettes du budget principal sont la fiscalité, les dotations et les produits des services. En dépenses de fonctionnement, 3 000 000 € sont reversés aux communes.



Quelques projets d'investissement en 2024



- la maîtrise d'œuvre et les travaux de la crèche secteur nord à Ligny-le-Châtel ;
- l'aménagement de la halte-nautique de Bazarnes-Cravant ;
- l'acquisition de deux camions benne pour la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif ;
- l'aménagement d'une aire de lavage et d'un bâtiment Service Technique à Cravant ;
- le maintien d'une enveloppe de subventions aux communes (fonds de concours) de 250 000 € versée directement aux communes pour leurs projets.

Naturellement, pour ces projets, tous les leviers et dispositions sont sollicités aux fins d'obtenir des financements de la part de nos partenaires (État, Région, CAF,...).

Au quotidien, la 3CVT est en relation avec de nombreux partenaires pour favoriser le maintien de son reste à charge à 20%, taux plancher imposé.



Une Communauté de communes solidaire aux côtés des acteurs locaux

900 000 €

Aides communautaires en faveur des projets communaux pour la période 2020-2026

20 000 €

Aide aux associations

10 000 €

Aides à l'investissement d'entreprise

Tourisme :
779 000 €

**Service travaux/
espaces verts :**
358 000 €

Assainissement :
2 494 216.95 €

**Extrascolaire et
petite enfance :**
2 352 760 €

**Gestion des déchets
(et environnement) :**
1 013 380 €

Focus sur les Fonds de concours :

La Communauté de communes Chablis Villages & Terroirs a pris la pleine mesure de ce que doit être une intercommunalité en matière de solidarité entre ses communes membres.

C'est pourquoi elle s'est dotée d'un fonds de concours de 25 000 € par commune pour le mandat, quel que soit le nombre d'habitants de la commune.

C'est ainsi 900 000 € de dépenses budgétées par la 3CVT qui seront reversées aux communes au profit de leurs propres projets.



Depuis 2021, près de 54 subventions ont été attribuées aux communes via cette enveloppe et à titre d'exemple, les principaux projets communaux subventionnés ont été les suivants :

- **Aménagement** place de l'église (9 698 € pour Poilly-sur-Serein), restauration église (4 158 € pour Lignorelles), travaux cimetière (11 709 € pour Chemilly-sur-Serein), agrandissement du cimetière (8 632 € pour Sainte-Pallaye), restauration portails cimetières (8 186 € pour Deux Rivières),...
- **Aménagement Mairie et services publics** (4 805 € pour la toiture de Courgis), 25 000 € pour la cantine de Saint-Cyr-les-Colons, 24 620 € pour toiture et annexe de la mairie de Préhy, 21 227 € pour la toiture de l'école de Varennes, 14 881 € pour la réfection des terrains de tennis de Maligny, 25 000 € pour la rénovation de la salle culturelle de Beines, 25 000 € pour l'aménagement de la Place de la mairie de Chablis,...
- **Et autres travaux** (4 904 € pour la chambre fermentation et 5 600 € de vitrines pour la boulangerie de Carisey, 12 076 € pour la toiture de la boucherie de Deux Rivières, 25 000 € pour la rénovation du camping de Mailly-le-Château, 18 719 € pour l'acquisition d'un mobil-home au camping de Vermenton, 13 833 € pour l'équipement multi-sport de Villy, 9 914 € pour la création d'un pôle sportif intergénérationnel de Courgis,...
- **Aménagement divers** (5 000 € pour passage à la LED de la Mailly-la-Ville), 20 138 € pour les travaux de mise en conformité partie pluviale pour Fontenay-Près-de-Chablis), 11 771 € de cheminement piétonnier favorisant la mobilité douce pour Rouvray-Venouse,...

STABILITÉ FISCALE POUR LES FOYERS COMME POUR LES ENTREPRISES

AUCUNE AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION

Maintien des taux précédents :

- 2.92 % pour la taxe foncière sur le Bâti (TFB) ;
- 6.31 % pour la taxe foncière sur le non Bâti (TBNB) ;
- 11,99 % pour la taxe d'habitation additionnelle ;
- 21.88 % pour la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).



Jeannine JOUBLIN

Vice-présidente aux finances

« Le vote des budgets (principal et annexes) de la Communauté de communes permet de définir les axes prioritaires de notre collectivité. À l'instar de nos foyers, nos dépenses ne doivent pas être supérieures à nos recettes » explique Jeannine JOUBLIN.



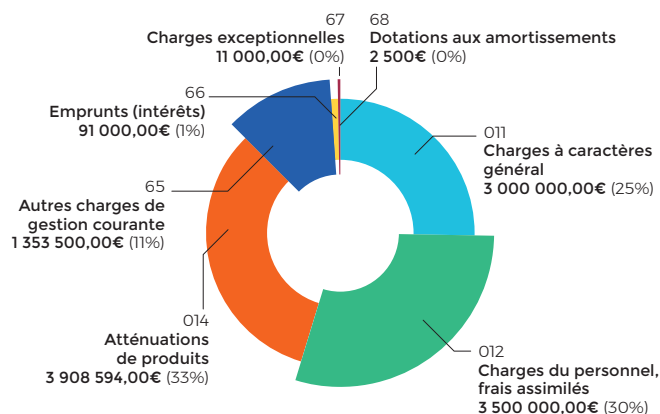
Quelles sont les ressources de la Communauté de communes et leurs utilisations ?

Budget Principal

Le fonctionnement dépenses

Total de **13 338 506,57€**
CA 2023 : **11 546 976,87€**

Dépenses réelles par chapitre : **11 866 594,00€**



Dépenses d'ordre par chapitre : **1 471 912,57€**

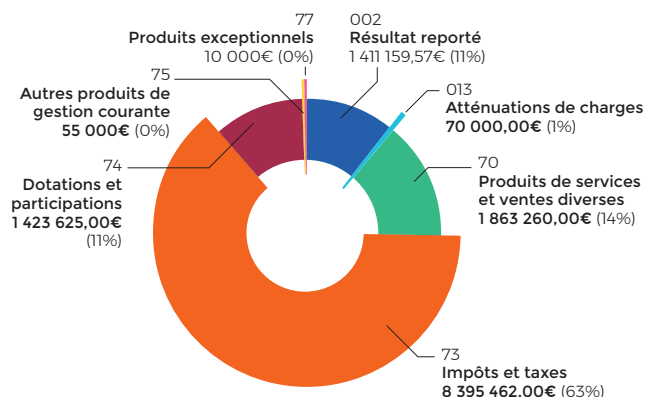
023 - Virement à la section d'investissement : 651 912,57€
042 - Opérations d'ordres : 820 000,00€

Versements aux communes : **3 000 000€**

Le fonctionnement recettes

Total de **13 338 506,57€**
CA 2023 : **11 679 110,86€**

Dépenses réelles par chapitre : **13 228 506,57€**



Recettes d'ordre par chapitre : **110 000€**

042 - Opérations d'ordres : 110 000€

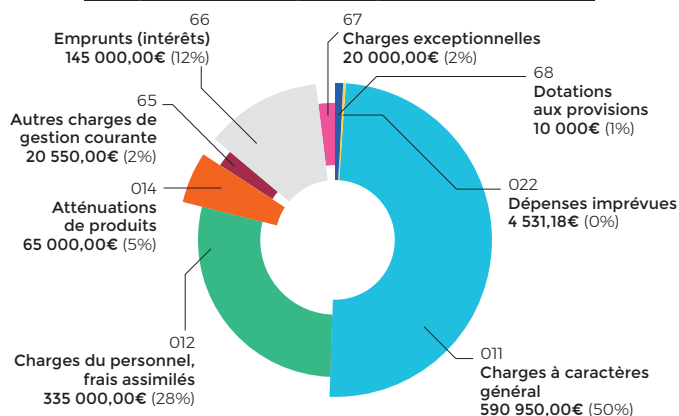
Fiscalité au taux voté par la 3CVT : **4 673 161€**,
soit 35% des recettes réelles de fonctionnement

Budget Assainissement

L'exploitation dépenses

Total de **1 970 031,18€**
CA 2023 : **1 781 258,53€**

Dépenses réelles par chapitre : **1 191 031,18€**



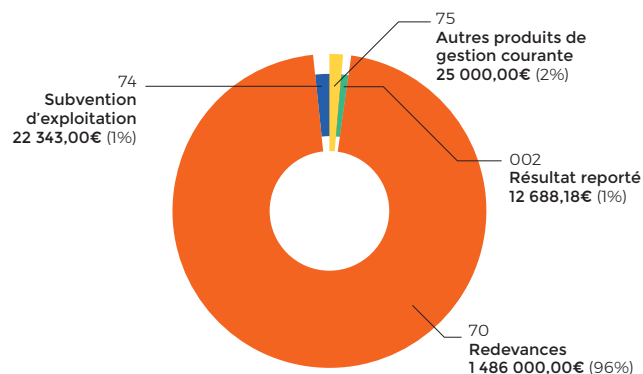
Dépenses d'ordre par chapitre : **779 000€**

042 - Opérations d'ordres : 779 000€

L'exploitation recettes

Total de **1 970 031,18€**
CA 2023 : **1 793 946,71€**

Recettes réelles par chapitre : **1 546 031,18€**



Recettes d'ordre par chapitre : **424 000€**

042 - Opérations d'ordres : 424 000€

Rester prudent



La 3CVT reste attentive et vigilante en raison des incertitudes qui subsistent quant à l'avenir concernant les dotations de l'État qui risquent d'être minorées et surtout concernant la capacité de celles-ci à compenser toutes les pertes de recettes des collectivités territoriales.



La 3CVT soutient ses communes



Formation

Les secrétaires de mairie ont été conviées, depuis 2022, à 4 sessions de formation sur des sujets variés comme la gestion des cimetières, la gestion des arrêtés de voirie, la présentation d'une unité territoriale de solidarité (émanation du Conseil Départemental) ou encore sur la cybercriminalité et la protection des données. Outre la montée en compétences de celles qui sont, quotidiennement, au service de leurs administrés, ces journées permettent à toutes d'apprendre à se connaître et à envisager des entraides mutuelles.

Espaces France Services

Un nouvel Espace France Services en 2024

Fort de la réussite de l'Espace France Services de Vermenton, un nouvel espace a ouvert ses portes à Chablis, dans la cour de la Mairie, depuis le 16 avril 2024. Mylène (EFS Vermenton), Christine et Mégane (EFS Chablis) sont à votre disposition pour toute aide dans vos démarches administratives.




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

France
services



Énergies renouvelables

Ça bouge !

La 3CVT a eu connaissance durant l'été 2023 de l'obligation pour les communes d'établir leurs zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER) avant la fin de cette même année. Elle s'est emparée du sujet, a constitué un groupe de travail et supervisé toute la consultation du public. Le territoire figure parmi les EPCI dont les communes ont été les plus prolifiques dans le nombre de zones établies, ce qui démontre la réussite de la 3CVT à se positionner en facilitateur pour la réalisation des obligations du territoire.

La 3CVT déploie sa politique

Damien GAUTHIER
Vice-président Économie,
aménagement du territoire,
France Services



Visites d'entreprises

Burgundia Œnologie

Le 30 novembre dernier, le Président Etienne Boileau, accompagné de Marie-José Vaillant, Maire de Chablis et Vice-Présidente de la 3CVT et de Damien Gauthier, Vice-Président en charge de l'économie et de l'aménagement du territoire, c'est rendu dans les nouveaux locaux de l'entreprise Burgundia œnologie, basée à Chablis.

Installée sur une parcelle de 2500 m² vendue par la 3CVT, elle a ouvert après 8 mois de travaux. Burgundia œnologie, c'est une entreprise beaunoise qui intervient dans les analyses d'échantillons de vins et dans le conseil en vinification. Elle installe donc une antenne à Chablis, dirigée par Vincent Bartement, ancien œnologue de la cave coopérative La Chablisienne. **Il est à noter que les travaux de voirie ont été réalisés par la Communauté de communes pour assurer un accès adéquate à l'entreprise.** Nous souhaitons longue vie à Burgundia œnologie !



Aléonard Pontigny

Le 12 avril 2023 le Président Etienne Boileau, accompagné d'Emmanuel Maufroy, Maire de Pontigny et de Pascal Jan, Préfet de l'Yonne, s'est rendu dans les bâtiments de l'usine Aléonard, à Pontigny.

Créée en 1872, la Tuilerie Aléonard n'a eu de cesse de se développer et s'est très rapidement imposée comme une référence en matière de tuiles de monuments historiques. Reconnue à l'international pour la qualité de ses produits, elle est l'un des fleurons industriels de notre territoire.

La 3CVT dispose de 18 Zones d'Activités Économiques, d'une faible vacance des locaux (5%) et met tout en œuvre pour faciliter l'implantation des entreprises sur le territoire.

L'aide à l'immobilier d'entreprise

La Communauté de communes exerce de plein droit depuis le 1^{er} janvier 2017 les actions de développement économique de « création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ».

En l'absence de définition juridique et au regard de critères objectifs, le Conseil communautaire de la 3CVT a déterminé les espaces pouvant être qualifiés de « Zones d'Activité Économique » (ZAE) sur son territoire : 18 zones ont ainsi été reconnues sur les communes de Bazarnes, Chablis, Deux Rivières, Ligny-le-Châtel, Mailly-la-Ville, Maligny, Nitty et Vermenton.

La 3CVT reste attentive aux besoins et demandes des entreprises de son territoire, comme dernièrement avec la société Avena Bio à Nitty dans le cadre de la construction de son usine de floconnage d'avoine.





RETROUVEZ LES POINTS DE COLLECTE COLLECTIFS



Philippe BASTÉ

Vice-président Environnement, gestion
des déchets et énergies nouvelles

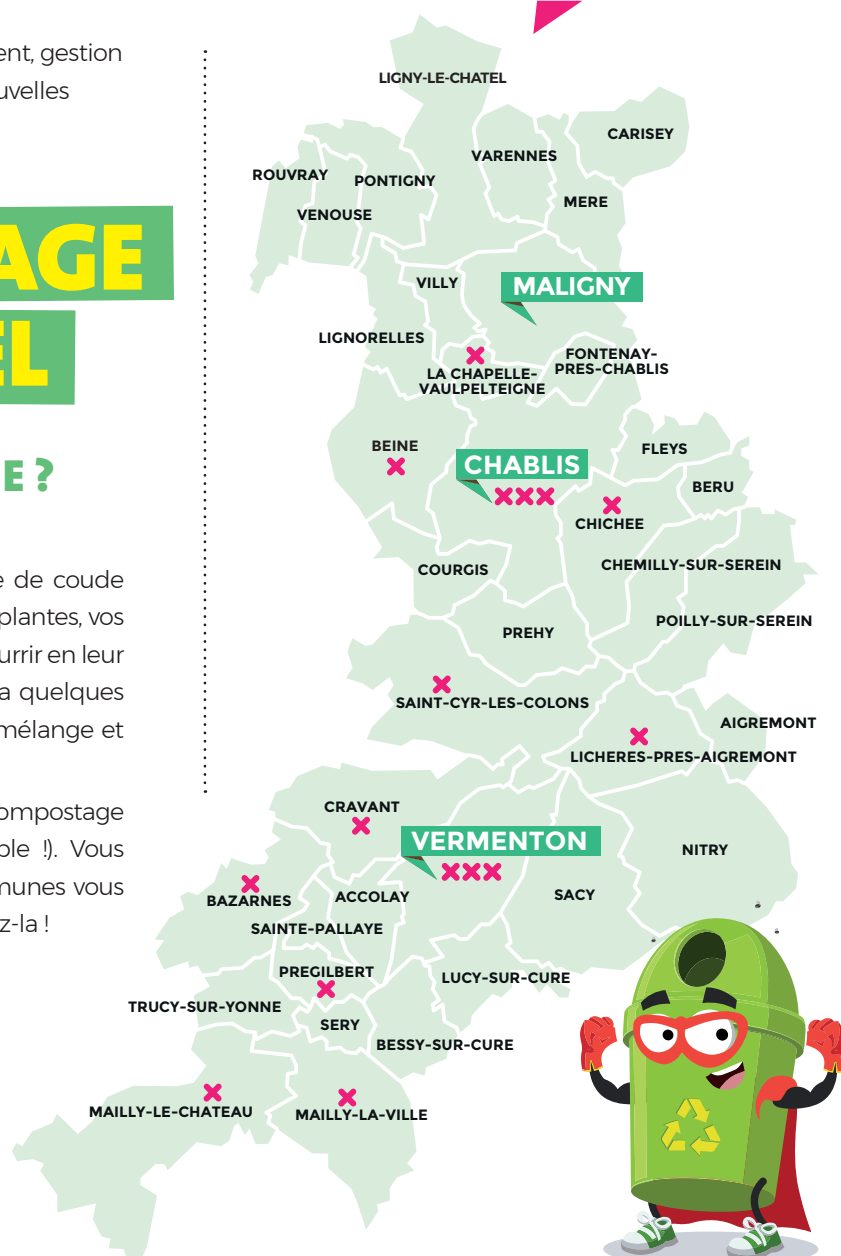
LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

TOUS AU COMPOST, CHICHE ?

Le compostage, ce n'est pas si compliqué.

Si vous avez les biodéchets, l'espace et l'huile de coude nécessaires, vous pouvez tenter l'aventure. Vos plantes, vos sols et les lombrics vous remercieront de les nourrir en leur léguant vos restes de repas et de cuisine. Il y a quelques règles élémentaires à respecter (équilibre du mélange et aération).

Côté matériel, vous pouvez opter pour un compostage en tas ou en bac (fabrication maison possible !). Vous n'êtes pas seul : votre Communauté de communes vous accompagne dans ce nouveau geste, contactez-la !



LE COMPOSTAGE COLLECTIF C'EST FACILE !

LES DÉCHETS ACCEPTÉS



Les déchets de cuisine

- Epluchures et fanes
- Fruits et légumes abîmés (fragmentés)
- Coques, noyaux et pépins
- Marc de café et filtres non imprimés
- Marc et sachets de thé sans étiquette

Les déchets de maison

- Essuie-tout non imprimé
- Sacs en papier kraft bien fragmentés
- Tubes en carton en petits morceaux
- Carton brun en petits morceaux
- Boîtes à œufs sans étiquette

Les déchets de jardin

- Feuilles mortes
- Herbes indésirables (pas en graines)
- Brindilles et petits branchages
- Plantes et fleurs fanées (fragmentées)
- Ecorce et racines (fragmentées)

LES DÉCHETS AUTORISÉS



- Pain en miettes en petit morceaux
- Agrumes (écorces et fruits abîmés, bien fragmentés)
- Végétaux à décomposition difficile : laurier, lierre, feuille de platane...
- Mottes de terre (en petites quantités et bien décompactées)

**L'UTILISATION
DU COMPOSTEUR
EST RÉSERVÉE
AUX USAGERS
INSCRITS !**

LES DÉCHETS INTERDITS



- Produits carnés : viandes et os
- Produits de la pêche : poissons et arêtes, coquillages et crustacés
- Produits laitiers : fromage, crème, yaourt
- Matières grasses et huiles
- Sachets plastiques, y compris avec mention «dégradable»
- Couches et lingettes, y compris avec mention «dégradable»
- Litière d'animaux domestiques et excréments
- Journaux et papiers, autres imprimés
- Sacs d'aspirateur et balayures
- Mégots et cendres
- Tonte de gazon, branches, amas de végétaux
- Autres matières non fermentescibles (plastique, verre, métal)



CONTACT

Communauté de communes Chablis, Villages et Terroirs
Service environnement - Fabien Guettard
06 22 46 38 18 - contact@3cvt.fr
www.3cvt.fr





TRICYCLE !

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS



À compter du 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.

C'est pourquoi votre collectivité vous accompagne dans la mise en place de solutions concrètes.

LA SOLUTION DU TRI DES BIODECHETS LE COMPOSTAGE

Vous avez déjà un composteur !

Continuez plus que jamais à l'utiliser.

Vous souhaitez acquérir un composteur ?

La Communauté de communes en dispose à la vente.

Vous n'avez pas de jardin ou ne souhaitez pas composter chez vous ?

Adhérez au service de compostage collectif et apportez vos biodéchets dans les composteurs qui seront installés progressivement dans les communes.

**ET N'OUBLIEZ PAS, LE MEILLEUR DÉCHET
RESTE CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS !**

Concernant les déchets de jardin, ils peuvent être apportés en déchèterie pour être broyés ou compostés.

N'en reste pas moins que la meilleure solution est de les garder chez soi car ils y sont très utiles aussi ! En paillage, en mulching, cela évite des allers-retours en déchèterie et enrichie encore votre jardin de matières organiques.



**On en profite pour rappeler
que le brûlage à l'air libre
est totalement interdit,
il ne présente que des
inconvenients (pour notre
environnement en tous cas).**

Santé

Une vision à 360



Chantal ROYER

Vice-présidente Santé, actions sociales et équipements culturels et sportifs d'intérêts communautaires

La 3CVT s'est saisie d'elle-même de la compétence Santé, consciente de la nécessité d'agir sur son territoire.

Afin de favoriser l'accès à la santé de sa population, la Communauté de communes œuvre chaque jour pour le maintien d'une offre de santé adéquate et de qualité. Au quotidien, elle maintient ses trois maisons de santé en état et les fait évoluer autant que possible pour correspondre aux besoins des praticiens qui y exercent.

Consciente de la nécessité de desservir l'ensemble de ses communes membres, elle s'est dotée d'un transport à la demande pour faciliter l'accès à une consultation de médecin généraliste à sa population sénior et/ou dans l'incapacité de conduire. En 2023, c'est une vision collaborative de cette compétence Santé qui a été impulsée, en lien étroit avec la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois et la Communauté de communes de l'Aillantais en Bourgogne.

Ainsi, le Contrat local de Santé commun aux trois territoires a été signé le 4 octobre 2023 et permet, au-delà des soins, de développer les actions de prévention et d'information pour tous les âges. En 2024, les actions de prévention se renforcent, l'ambition d'accueillir et de maintenir les médecins sur le territoire également. En janvier, le Conseil communautaire a décidé d'allouer 22 000 € HT au recours d'un chasseur de tête chargé de réaliser l'installation de deux médecins libéraux supplémentaires au sein de la Maison de santé de Vermenton. En parallèle, des journées d'accueil sont organisées pour les internes en médecine qui ont choisi l'Yonne pour réaliser leurs stages. L'occasion pour ces futurs médecins de créer des souvenirs et un attachement à notre territoire qui leur est souvent méconnu.

La 3CVT est donc pleinement investie dans la santé pour maintenir la qualité de vie sur son territoire, et espère des résultats d'ici octobre 2024.

Lucy vous accompagne

Le service de Transport à la Demande (TAD) « LUCY » permet aux usagers domiciliés sur le territoire de la Communauté de communes Chablis Villages et Terroirs de se rendre à un rendez-vous médical.

Il est essentiellement réservé aux personnes âgées de 65 ans et plus, sans véhicule, ou dans l'incapacité de conduire, mais restant en situation de pouvoir accéder et de s'installer dans la navette « LUCY » en complète autonomie. Le principe est simple :

- **S'inscrire préalablement au service** et commander un carnet de tickets (le coût d'un ticket est de 4 euros),
- **Réserver son trajet** auprès de la plateforme dédiée,
- **L'un des deux véhicules « LUCY » vient chercher la personne à son domicile.**

« LUCY » permet de se rendre chez un médecin généraliste exerçant sur le territoire de la 3CVT (ou dans l'une des communes identifiées dans le règlement), chez un professionnel de santé exerçant sur le territoire de la 3CVT ou dans l'un des établissements de santé d'Avallon, Auxerre ou Tonnerre.

→ PLUS DE RENSEIGNEMENTS

03 86 18 91 16 ou sur <https://www.3cvt.fr/transport-a-la-demande/>



Une fantastique Journée Olympique !



Organisée par la Communauté de communes en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif, le Département de l'Yonne et les associations du territoire, la Journée « Ensemble vers 2024 » du 25 mai a été un succès !

Les familles et le beau temps ont répondu présent. De nombreuses activités sportives et culturelles ont ponctué cette journée, la présence exceptionnelle de Kilian Le Blouch, judoka médaillé d'or aux JO de Tokyo, a ravi les judokas en herbe ! Des médailles ont été remises pour récompenser tous les petits champions et leur laisser ainsi un souvenir inoubliable de cette journée olympique.

Cette journée vous a été proposée par :

La Cie AZALEA, l'École Élémentaire de Chablis, l'École de Musique et de Danse, l'École Multisports, Chœur en Pays Chablisien, l'Harmonie Les Enfants de Chablis, Centres de Loisirs de Chablis et Pontigny, Le Chemin d'Axel, Tous Ensemble pour Benjamin, le Comité Sport Adapté, le CDOS 89, l'AS Chablis Rugby, le Judo Club Chablisien, Varennes Tennis de Table et Tennis de Table Carisey, le SDIS 89, le Basket-ball Vermentonnais, le Club de Plongée Paul Bert, Chablis Gym, La Gidouille, Soca Dance, La Musikétanous, Chablis Bouge Son Cru, l'Office de Tourisme Chablis Cure Yonne & Tonnerrois et Yonne Tourisme.



Un second rendez-vous Olympique ...

Chablis accueille la Flamme Olympique le 11 juillet !

Suivez le parcours : <https://www.yonne24.com>





Sous le feu des projecteurs

École de musique et de danse

En 2023, l'École de Musique et de Danse et le Centre de Loisirs de Pontigny, sous la direction artistique d'Élise Gendraud, ont proposé le spectacle musicale Émilie Jolie pour la Fête de la Musique.



Engagé dans le dispositif Musiciens en Herbe, l'Orchestre de l'École de Musique de la 3CVT a participé à une représentation au Skenet'Eau (Monéteau) le dimanche 9 juin.

À la rentrée 2024, un Orchestre à l'École sera mis en place à l'école de Vermenton. Ce projet, porté par la 3CVT, sera accompagné financièrement par l'association orchestre à l'école, la MSA et le Conseil Départemental de l'Yonne.



→ Plus de renseignements sur l'école de musique
www.3cvt.fr/ecole-de-musique-2/



Hélène COMOY
Vice-présidente
Enfance-Jeunesse

Des plus petits...

Relais Petite Enfance

Des projets pour les parents solos et les assistantes maternelles

En 2024, le Relais Petite Enfance propose trois projets d'envergure tournés vers les parents et le métier d'assistante maternelle.

→ **Projet de soutien à la parentalité, orientée vers les familles monoparentales**

Echanges entre les parents et groupes ressource / mini-scénettes autour de scènes de vie du quotidien / réussites et échecs ressentis

Ce projet est financé à 80% par la CAF de l'Yonne



→ **Formation Assistantes Maternelles « projet de professionnalisation » sous forme de sessions de formation**

- « gestion des émotions de l'enfant au quotidien »
- « secourisme, spécialisation petite enfance »

- Ateliers proposés par Aude Brunet, « gestion des émotions de l'enfant », « pleurs de bébé », « comprendre pour mieux anticiper et gérer », « poser les règles et les limites dans un cadre bienveillant », « journée pédagogie sur la motricité, l'éveil et le développement de l'enfant ».

→ **Promouvoir et valoriser le métier d'Assmat,**
Film promotionnel en construction, en partenariat avec les assistantes maternelles du territoire afin de valoriser le métier et susciter des vocations

Actions soutenues et financées à 80% par la MSA de BFC via le dispositif Grandir en Milieu Rural

→ **Plus d'informations sur notre site Internet**
www.3cvt.fr/ram-rape/

Crèches

Bientôt une nouvelle crèche !

La 3CVT constate une forte baisse dans l'offre de garde des enfants de moins de 3 ans, due notamment aux départs en retraite d'un grand nombre d'assistantes maternelles.

En corrélation avec son projet de développement économique et le marché de l'emploi et, dans le souci de permettre aux administrés de concilier au mieux vie familiale et vie professionnelle, la Communauté de communes investit actuellement dans la création de 12 berceaux supplémentaires sur la partie « nord-centre » de son territoire. Cela se traduit concrètement par la création d'une nouvelle crèche de 32 berceaux sur la commune de Ligny-le-Châtel, dans les locaux de l'ancienne poste, rue du Carrouge.

Ce projet d'envergure prévoit une partie réhabilitation de l'ancien bâtiment et une partie extension.

La crèche « Les petits Sereins », implantée actuellement sur la commune de Pontigny, déménagera donc de quelques kilomètres fin 2026. Cette nouvelle situation géographique permettra de développer l'offre d'accueil, de répondre aux besoins de garde des familles sur un secteur plus centralisé et de rationaliser les coûts.

Ce projet est soutenu financièrement par la CAF de l'Yonne, le Département de l'Yonne, la Région BFC et l'Etat.

- **Pontigny : 2 bis Rue Saint-Thomas – 03 86 47 53 46**
- **Chablis : 7, Rue du Cantara – 03 86 42 12 12**
- **Vermanton : 25, Rue du Général de Gaulle 03 86 81 55 15**

→ **Plus d'informations sur notre site Internet**
www.3cvt.fr - rubriques Guichet Unique et Crèche



...aux plus grands



Centres de loisirs

Le Centre de loisirs de Pontigny intégrera les anciens locaux de la crèche «Les Petits Sereins» après le déménagement de celle-ci.

Cela permettra de développer l'offre d'accueil des 3-10 ans sur cette partie du territoire. L'école de musique et de danse de la 3CVT, ainsi que le Relais Petite Enfance, bénéficieront également de ce nouvel espace disponible, afin d'étendre l'offre de l'enseignement musical et de proposer de nouveaux ateliers aux assistantes maternelles.

La 3CVT compte 4 centres de loisirs et propose aux enfants des activités variées, selon le projet éducatif de territoire et les projets pédagogiques, tournées vers l'éducation partagée, l'accès aux pratiques artistiques, culturelles et sportives pour tous et l'ouverture au monde et à la société.

Les centres de loisirs, comme toutes les structures dédiées à l'enfance et à la petite enfance, sont accompagnés financièrement par la CAF de l'Yonne, notamment via la Convention Territoriale Globale signée en 2021 et la MSA, via le dispositif Grandir en Milieu Rural signé en 2023. Ces conventionnements permettent notamment aux familles de s'assurer d'un accueil de qualité pour leurs enfants et de bénéficier de tarifs adaptés à leurs ressources.

4 centres de loisirs sont présents sur notre territoire :

- **Chablis** – 7, Rue du Cantara - 06 82 25 03 66
- **Carisey** – Rue des Chevannais - 03 86 75 57 71
- **Cravant** – 4bis, rue des fossés - 03 86 42 36 72
- **Pontigny** – 2bis, Rue Saint Thomas - 06 80 98 32 82

→ **Informations et inscriptions :** www.3cvt.fr/centres-de-loisirs-extrascolaires



Tourisme

Projet d'accueil touristique

Marie-José VAILLANT

Vice-présidente

Tourisme et communication



Une belle saison 2023 et un projet de nouvel accueil de toutes les populations

Habitants, touristes, personnes à mobilité réduite, cyclistes, bateaux, camping-caristes... en 2025 vous découvrirez un nouvel Office de Tourisme sur l'eau !



Le tourisme se porte bien ! Voire très bien. En effet, les nuitées touristiques – marchandes ou non marchandes – ont augmenté de 21% en 2023, par rapport à l'année précédente. 2022 étant – déjà – une année record en matière de nuitées touristiques.

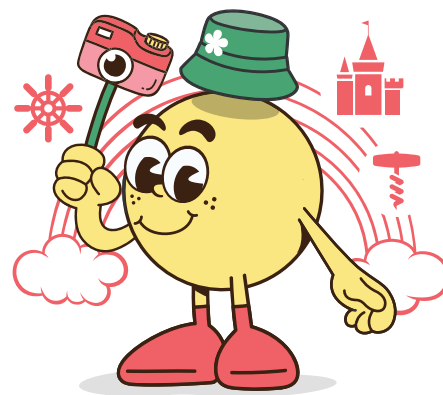
59% des nuitées touristiques consommées sur le territoire de la 3CVT proviennent de clientèles françaises (principalement d'Île-de-France ou de Bourgogne-Franche-Comté) et 41% proviennent de l'étranger, Pays-Bas, Royaume-Uni et Allemagne formant le trio de tête.

La fréquentation de nos bureaux 3CVT a connu différents scénarios. Si le bureau de Chablis, qui représente plus de 95% des touristes accueillis dans nos locaux du territoire de la Communauté de Communes, voit sa fréquentation bondir de 11,50 %, celui de Pontigny accuse une baisse de 11% par rapport à 2022. Dans ces bureaux, la proportion français/étrangers est sensiblement la même que pour les nuitées touristiques, puisque 60% de français et 40% d'étrangers y sont accueillis.

Il est à noter que notre bureau de Bazarnes-Cravant n'a malheureusement pas ouvert en 2023, les travaux prévus sur la halte nautique ont pris un retard considérable. Le projet de réaménagement de la halte représente un investissement de 604 976 € pour un accueil de toutes les populations (habitants, touristes, personnes à mobilité réduite, cyclistes, plaisanciers, camping-caristes). En 2025 vous pourrez y découvrir un nouvel Office de Tourisme sur l'eau...

L'Office de Tourisme consacre une grande partie du produit de la Taxe de Séjour à mener diverses campagnes de communication, elles se tiennent principalement dans les bassins de population à proximité de notre territoire, notamment en Île-de-France et en Bourgogne-Franche-Comté. L'objectif étant de faire rentrer notre territoire dans un cercle vertueux : si on communique, nos nuitées touristiques augmenteront. Si elles augmentent, alors le produit de la taxe de séjour augmentera, ce qui permettra d'accentuer la communication.

C'est ainsi qu'en 2023 des campagnes de communication ont été menées dans le métro parisien, dans 118 gares d'Île-de-France, dans certaines gares de Bourgogne-Franche-Comté, entre autres.



OFFICE DE TOURISME

1, rue du Mal. de L. de Tassigny
89800 CHABLIS

+33 (0)3 86 42 80 80

contact@escale-chablis.fr

chablis-tonnerrois.fr

SUIVEZ-NOUS !





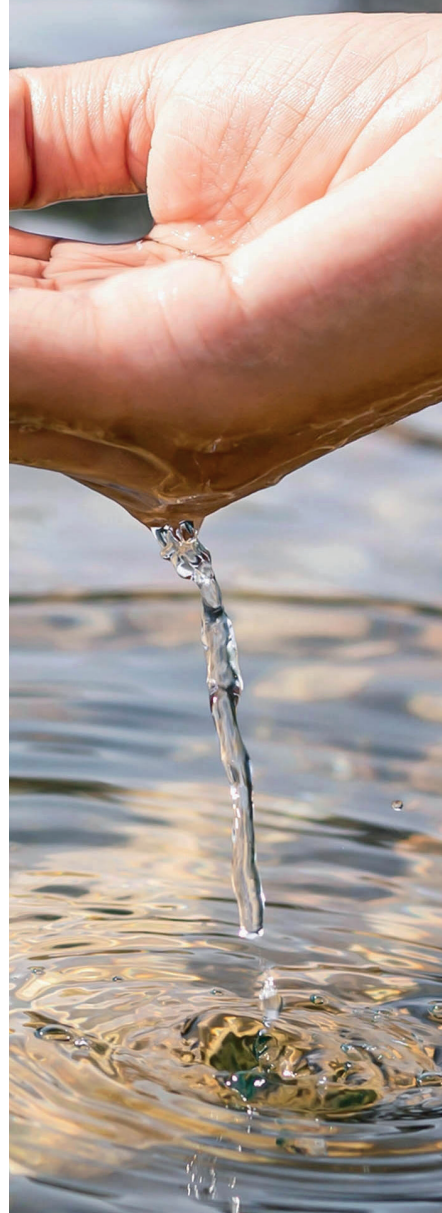
Eau potable

Un travail collaboratif et collégial !

La 3CVT répond à une obligation de la loi en poursuivant un travail collaboratif et collégial afin de déterminer une organisation territoriale de la compétence qui tienne compte de la situation des captages et dans le respect du coût de la ressource.

La 3CVT est déjà compétente en matière d'assainissement et connaît donc bien le travail à réaliser pour un tel transfert.

À ce titre, le Président rappelle que le coût d'un tel service (eau potable et assainissement) est aussi déterminé pour une part importante par les habitudes des habitants qui coûtent cher en maintenance (par exemple les lingettes retrouvées dans les ouvrages et les réseaux d'assainissement).



On reste à votre écoute



CHABLIS
VILLAGES & TERROIRS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CONTACTS

Standard : 03 86 18 91 16 • Mail : contact@3cvt.fr

SUIVEZ-NOUS SUR

 Chablis Villages & Terroirs - Communauté de Communes |  [chablisvillagesetterroirs](https://www.instagram.com/chablisvillagesetterroirs)
 L'info dans la poche avec PanneauPocket (CC Chablis Villages et Terroirs)

www.3cvt.fr